



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 29 février 2024

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser :
 - Gagnebin Anne-Lydie et Fabrice, La Placette : Changement de la porte d'entrée (parcelle RF No 55).
 - Massard Stéphane, En l'Ouge : Installation de 80 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du bâtiment ECA No 291a (parcelle RF No 499).

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
 - Ramel Edmond et Monique, La Frasse : Création d'un porche fermé sur 2 côtés devant la porte de la façade « Ouest » du bâtiment ECA No 45 (parcelle RF No 138).